

STAGE

« DROITS, STATUT ET RESPONSABILITES JURIDIQUES DES ELUS »

But du stage :

Permettre aux nouveaux élus de connaître leurs droits et les dispositions du statut de l'élus, d'identifier les situations de risques juridiques liées à leurs fonctions municipales, leur donner des repères pour limiter ou éviter les situations impliquantes.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les droits et le statut juridique des élus
- Connaître les principaux articles du code civil et pénal concernant les élus
- Identifier les notions de faute personnelle et faute de service
- Savoir identifier les situations à risque
- Identifier les bonnes pratiques de gestion de la fonction d'élus

Contenu :

- Les indemnités – Les remboursements - les absences autorisées – la retraite etc.
- La notion de responsabilité juridique (pénale ou civile)
- Les textes de loi à connaître impérativement.
- Le concept de faute personnelle et professionnelle.
- Les pratiques à mettre en place pour prévenir les risques

Méthode pédagogique :

Apports théoriques suivis de nombreux échanges avec les participants.
Transfert des axes de réflexion dans la pratique par des échanges avec les participants.

Durée : 8 heures Prix : 400 €